

TOUS LES ENFANTS NE RETOURNENT PAS À L'ÉCOLE : CERTAINS SONT RETENUS

BRUXELLES, LE 3 SEPTEMBRE 2018 – Tous les enfants ne commencent pas une nouvelle année scolaire avec leurs camarades et professeurs à travers l'Europe : certains enfants restent placés en rétention administrative à des fins de contrôle migratoire.

La rétention administrative est néfaste pour la santé mentale et physique et le développement des enfants, même pour une très courte période. La Cour européenne des droits de l'Homme a statué que la rétention administrative d'enfants, même pour 48 heures, est contraire à la loi.* Les enfants placés en rétention avec leurs parents sont témoins de la détresse mentale de leurs parents, ce qui leur cause un tort supplémentaire. Les enfants placés en centres de rétention ne peuvent apprendre et s'épanouir dans un environnement sain comme ils pourraient le faire dans des écoles au sein de la communauté.

Abdi a été placé dans un centre de rétention dans un aéroport en Grèce alors qu'il avait 16 ans et raconte son expérience :

*« Nous vivions dans une petite [pièce] et ils nous ont enfermés. Et nous ne pouvions rien faire. Tu te mets debout et parfois tu t'assois mais tu ne peux pas rester assis dans la même position toute la journée. J'y suis resté 17 jours sans prendre de bain, sans changer de vêtements et ils me laissaient aller aux toilettes deux fois par jour, le matin et le soir. Après ça, j'ai détesté ma vie. » ***

Les États ne publient que très peu de données sur le nombre d'enfants placés en rétention administrative, sur la durée de leur rétention, ainsi que sur le fait de continuer à limiter ou refuser l'accès des médias et de la société civile aux centres de rétention administrative. Les alternatives à la rétention, par exemple le placement et le suivi au sein de la communauté, restent inexplorées et sous-utilisées.

La Directrice de PICUM, Michele LeVoy, a souligné que :

« Au milieu du débat actuel sur les migrations, il n'est pas acceptable que la rétention administrative demeure une telle zone grise, si bien que les gouvernements ne collectent ni ne publient que rarement des données et limitent l'accès aux centres de rétention. Une indignation justifiée est en cours sur la rétention administrative d'enfants migrants aux États-Unis mais en Europe, ce problème est tenu hors de portée des yeux du public. Aucun enfant ne devrait jamais être placé en rétention. Il existe des alternatives à la rétention qui permettent aux familles de rester ensemble au sein de la communauté tout en continuant de collaborer avec les procédures d'immigration. »

La société civile a débuté un travail de veille sur la rétention administrative des enfants dans le monde à travers un tableau de bord*** qui classe les efforts menés par les États pour mettre fin à cette pratique.

Dans le [Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières](#) récemment développé, les gouvernements se sont engagés à travailler pour mettre fin à la rétention administrative des enfants, y compris par l'exploration et la mise en œuvre d'alternatives pour les enfants de rester avec leurs familles au sein de la communauté.

###

Suivre et partager : [#EndChildDetention](#) [#BackToSchool](#) [#FamiliesBelongTogether](#) [#ACagelsACage](#)

Notes à l'attention des rédacteurs :

- * [S.F. and Others v. Bulgaria](#), Application No. 8138/16, décembre 2017.

- ** *Ecoutez-nous* recueil de témoignages d'enfants et de jeunes en situation irrégulière disponible en [anglais](#), [français](#), [espagnol](#), [allemand](#) et [néerlandais](#).
- ***[NextGen Index](#) (Index NextGen) qui classe les États en fonction de leur progrès en vue de mettre un terme à la rétention administrative d'enfants.
- [Untold Stories: Immigration Detention and Deportation](#) (*Histoires passées sous silence : Rétention administrative et Expulsion*), PICUM 2017.
- [Talking points to argue for the regularisation of children, young people and families](#) (*Points à soulever pour soutenir la régularisation des enfants, des jeunes et des femmes*), PICUM 2018.
- [Protecting undocumented children-Promising policies and practices from governments](#) (*Protéger les enfants en situation irrégulière – Des politiques et pratiques prometteuses des gouvernements*), PICUM 2015.
- Voir le [web documentaire](#) illustrant la réalité des enfants et de leur famille en situation irrégulière en Europe

Contact :

Elisabeth Schmidt-Hieber, Chargée de Communications de PICUM, +32 2 210 1780, elisabeth.schmidt-hieber@picum.org
www.picum.org